



Un nouvel EHPAD pour le Centre Hospitalier de Carcassonne

Ces dernières années, deux grands projets ont rythmé la vie du Centre Hospitalier de Carcassonne : la construction du nouvel hôpital mais également celle d'un nouvel EHPAD. De part l'obsolescence progressive des structures accueillant les personnes âgées dépendantes (maisons de retraite du CSPV et Iéna), il a été décidé de construire un nouvel établissement sur le site de Prat Mary. Le choix du site repose sur une accessibilité aisée depuis le centre ville et les communes limitrophes, une insertion dans le tissu urbain pour faciliter la coordination et la coopération avec l'ensemble des acteurs de santé sur un terrain d'environ 17 000m². Cette opération concerne un programme capacitaire de 200 lits répartis dans 5 unités de 40 lits, et 15 places d'accueil de jour. La nouvelle structure comprend 182 chambres individuelles et 9 chambres à 2 lits, le tout réparti sur 2 niveaux. Ce nouvel EHPAD « Les Rives d'Ode » s'inscrit également dans une démarche de qualité environnementale dans laquelle ont été visées très clairement certaines cibles du référentiel HQE au niveau « très performant » : gestion de l'eau, gestion de l'énergie, pérennité des performances environnementales, confort hygrothermique, chantier à fort impact environnemental.

Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview - Interview

Propos recueillis auprès de Monsieur Jean-Paul Petryszyn, Directeur Adjoint au Centre Hospitalier de Carcassonne, chargé du pôle Achats-Services Economiques et Logistiques-Travaux-Biomédical, et pilote du projet de construction de l'EHPAD « Les Rives d'Ode ».

L'opération de construction du nouvel EHPAD...

Jean-Paul Petryszyn :
La construction du nouvel EHPAD « Les Rives d'Ode »

a pour finalité de procurer aux personnes âgées du secteur de Carcassonne une offre d'hébergement et de prise en charge correspondant aux besoins exprimés par les intéressés. Cette offre est prioritairement destinée aux rési-

dents actuels de l'EHPAD du Centre de Séjour du Pont Vieux (CSPV), structure d'hébergement devenue obsolète et dont l'activité revue dans ses composantes, va être repositionnée sur le nouvel EHPAD Les Rives d'Ode.



La réflexion sur la conception de l'EHPAD...

J-P.P : L'EHPAD Les Rives d'Ode a été conçu en remplacement de l'actuelle structure du CSPV dont l'architecture ne correspond plus aux besoins de prise en charge médicale et d'hébergement des personnes âgées. Certains critères de confort du résident ainsi que les exigences ergonomiques minimum pour le personnel, ont présidé au choix des installations de la nouvelle structure. Mais c'est surtout les orientations de prise en charge des résidents qui ont constitué la base sur laquelle a été élaboré le projet définitif. La conception puis, par la suite, la construction, se sont articulées autour du projet médical arrêté dans le cadre plus général du projet d'établissement du Centre Hospitalier de Carcassonne. Monsieur le Docteur VAYR, chef du pôle Dépendance et Maintien de l'Autonomie, à l'origine de ce projet médical avec son équipe médicale et soignante, a projeté sur la future structure, les besoins de prise en charge spécifiques pour les futurs résidents, et notamment en grande partie sur les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer. Par ailleurs, des secteurs réservés à la gériatrie-psychiatrie, aux soins pour résidents très dépendants et peu autonomes, ont été conçus et réservés à cet effet. La Direction de l'établissement et le personnel de l'EHPAD, ont participé activement aux réflexions, en association étroite avec les autorités de tutelle, Agence Régionale de Santé et Conseil Général de l'Aude.

Les éléments déterminants dans le choix du projet retenu...

J-P.P : Le choix du maître d'œuvre chargé de concevoir et de construire le futur EHPAD, à partir des principes et exigences exprimés dans le Programme Technique Détaillé, a été fait par un jury constitué spécifiquement à cet effet, réunissant professionnels de santé, élus locaux, représentants des administrations de tutelle, professionnels de l'architecture, représentants de l'établissement et enfin, usagers. Le choix du jury s'est porté sur le projet présenté par le groupement de Maîtrise d'œuvre constitué par cabinet d'architecture VIA Architectes (mandataire), associé au cabinet Pierre TOURRE, le bureau d'étude COTIBA, et l'économiste ARCHE

MED. Le projet de ce groupement réunissait pour le jury, toutes les exigences souhaitées en matière de confort, d'ergonomie, d'esthétique, de coût d'investissement et de coût d'exploitation, ainsi qu'en matière d'environnement durable.

Le chantier et les travaux...

J-P.P : Le chantier, démarré en décembre 2010, s'est achevé fin mars 2013, soit avec quelques mois de retard par rapport aux prévisions initiales qui tablaient sur une réception de l'ouvrage en novembre 2012. Quelques entreprises ont rencontré des difficultés pour respecter le planning initial, ce qui a occasionné des retards nécessitant parfois le report des interventions

des autres corps d'état. Quelques journées d'intempéries recensées en février 2012 ont également perturbé le calendrier initial des opérations. Par ailleurs, des ouvrages de protection aux eaux d'infiltration ont été nécessaires au tout début du chantier, compte tenu de la présence de la nappe phréatique proche de la surface sur ce site à proximité du fleuve Aude. La création d'un parking souterrain pour le personnel, afin de respecter le nombre total de places de stationnement exigé par le permis de construire, a conduit à réaliser ces aménagements spécifiques pour sécuriser l'ensemble de la structure.

